

# Congrès du CSCSO, 2022

Du 5 au 9 juin 2022



**Education Workers  
Together**

**Les travailleurs  
de l'éducation,  
solidaires**

## Deuxième convocation

### ENDROIT/RÉSERVATIONS D'HÔTEL

<b>Caesars, Windsor</b> 377, promenade Riverside Est Windsor (Ontario) N9A 7H7	<b>Tarifs</b> 150 \$ la nuit, occupation simple/double
--	---

W. E. Voyages – Inscription à l'hôtel : Ottawa (1-888-676-7747) ou localement (613-232-9908).

Lien vers l'inscription à l'hôtel : <https://wetravel.eventsair.com/cupe-on-osbcu-convention-jun-2022/>

### INSCRIPTION



Type de créance	Droits le ou avant le 30 avril 2022	Droits après le 30 avril 2022
Délégué	365 \$	440 \$
Substitut	365 \$	440 \$
Invité	365 \$	365 \$

**Important : si vous avez besoin d'aide aux petites sections locales, de garderies sur place ou de toute autre exigence en matière d'accessibilité (malentendant, triporteur, etc.) veuillez consulter le site Web du SCFP-Ontario à l'adresse <https://cupe.on.ca/fr/> et compléter les formulaires requis avant le **12 mai 2022**.**

***Veuillez trouver ci-dessous les modalités d'admissibilité des sections locales à participer au Congrès, conformément aux Règlements administratifs du CSCSO.***

**Besoins particuliers :** veuillez informer W. E. Voyages de tout besoin particulier au moment de réserver votre(s) chambre(s).

# Congrès du CSCSO, 2022

Du dimanche 5 juin au jeudi 9 juin 2022

## Informations sur l'hôtel

Le Congrès se tiendra au [Hôtel Caesars de Windsor](#). Les chambres peuvent être réservées par l'intermédiaire de W. E. Voyages (1-888-676-7747) ou localement (613-232-9908).

Les sections locales peuvent inscrire leurs délégués via le lien d'inscription à l'hôtel : <https://wetravel.eventsair.com/cupe-on-osbcu-convention-jun-2022/>

## Inscription

La date butoir d'inscription **EN LIGNE** est le **dimanche 29 mai 2022 à 23 h 59**. Après cette date, toutes les inscriptions peuvent être faites **EN PERSONNE** au Congrès.

[CSCSO 2022 Inscription Convention - SCFP-Ontario \(cupe.on.ca\)](https://cupe.on.ca)

Mot de passe: osbcucscso2022

Toute section locale ne pouvant pas s'inscrire en ligne est priée de communiquer avec Garyan Martin au SCFP-Ontario (905)-739-9739 ou [gmartin@cupe.on.ca](mailto:gmartin@cupe.on.ca).

Type de créance	Droits le ou avant le 30 avril 2022	Droits après le 30 avril 2022
Délégué	365 \$	440 \$
Substitut	365 \$	440 \$
Invité	365 \$	365 \$

## Admissibilité

**L'admissibilité des sections locales à assister au Congrès est conforme aux Règlements administratifs du CSCSO.**

4.1.07 - *Aucune section locale non-affiliée et/ou unité de négociation sera admise ou autorisée à être représentée aux congrès, **réunions, comités, groupes** ou conférences (à l'exception d'une Conférence de négociation et/ou des réunions de dirigeants portant sur la mobilisation et/ou la ratification).*

## Représentation au Congrès

### Délégués

4.1.01 Lors de tout congrès et conférence de ce Conseil, la représentation des sections locales affiliées payant une capitation se calcule ainsi :

<b>Base de la représentation</b>	<b>Nombre maximal de délégués</b>
1 à 100 membres	Deux délégués
101 à 200 membres	Trois délégués
201 à 300 membres	Quatre délégués
301 à 400 membres	Cinq délégués
401 à 500 membres	Six délégués
501 à 600 membres	Sept délégués
601 à 700 membres	Huit délégués
701 à 850 membres	Neuf délégués
851 à 1 000 membres	Dix délégués

Et un délégué pour chaque tranche supplémentaire de 500 membres. (Article 4.1.02)

### Substitut

4.1.03(b) Au Congrès du CSCSO, la base de la représentation des délégués substitués des sections locales affiliées qui paient la capitation, est la suivante :

<b>Nombre de membres</b>	<b>Nombre de substitués</b>
75 ou moins	1
76 à 500	2
501 à 1 000	3
1 001 et plus	4

4.1.04 Les sections locales qui envoient un ou plusieurs délégués qui s'identifient comme membres d'un groupe en quête d'équité (travailleurs racisés, travailleurs 2S-LGBTQ+, travailleurs en situation de handicap, travailleuses, jeunes travailleurs, travailleurs francophones et travailleurs autochtones) au Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario ont droit à un (1) délégué supplémentaire.

### Sections locales en retard de paiement

Conformément à l'article 4.1.07 des Règlements administratifs du CSCSO ci-dessus, les sections locales doivent être à jour à la fin du premier trimestre, soit le 31 mars 2022, afin de se voir accordées des lettres de créance.

Les sections locales en retard de paiement peuvent s'inscrire et prendre des dispositions pour payer leurs arriérés avant le début du Congrès. Toute section locale en retard de paiement au début du Congrès ne recevra pas ses lettres de créance tant que les arriérés n'auront pas été payés en totalité.

### **Fiducie d'avantages sociaux des travailleurs de l'éducation**

Nos fiduciaires de la FASTE présenteront leur rapport annuel **le dimanche 5 juin à 13 h 30**. Conformément à la FASTE, cette réunion est ouverte à tout membre qui est bénéficiaire. Les sections locales n'ont pas à être affiliées au CSCSO pour y assister.

### **Présentation d'OMERS**

Une présentation par nos représentants d'OMERS aura lieu **le dimanche 5 juin à 15 h 00**. Cette présentation est ouverte à tous les membres d'OMERS. Les sections locales n'ont pas à être affiliées au CSCSO pour y assister.

### **Service de garde d'enfants sur place**

Si vous avez besoin d'un service de garde d'enfants sur place, n'hésitez pas à communiquer avec l'Ontario du SCFP au (905)-739-9739 ou consulter le site Web à l'adresse <https://cupe.on.ca/fr/> pour télécharger et remplir les formulaires. La garderie sur place dépend de la réception d'un nombre suffisant de demandes. Veuillez noter que toutes les demandes doivent être reçues **avant le 12 mai 2022**.

### **Aide aux petites sections locales**

Si votre section locale satisfait aux lignes directrices et a besoin d'aide afin de faciliter sa participation au Congrès, veuillez communiquer avec l'Ontario du SCFP au (905)-739-9739 ou consulter le site Web à l'adresse <https://cupe.on.ca/fr/> pour télécharger et remplir les formulaires. Veuillez noter que toutes les demandes doivent être reçues avant **le 12 mai 2022**.

### **Accommodements**

Pour toute exigence en matière d'accessibilité (malentendant, transporteur, sensibilité aux odeurs, etc.), veuillez communiquer avec l'Ontario du SCFP au (905)-739-9739 ou consulter le site Web à l'adresse <https://cupe.on.ca/fr/> pour télécharger et remplir les formulaires. Veuillez noter que toutes les demandes doivent être reçues avant **le 12 mai 2022**.

## Élections du CSCSO

### Élections

Conformément à l'article 10 et à l'annexe C des Règlements administratifs du CSCSO, les élections/élections partielles suivantes auront lieu lors du Congrès annuel des délégués votants.

(Art 10.1.01) :

Représentant des travailleurs blessés – (Élection partielle jusqu'en 2024)

Représentant de l'équité – (Élection partielle jusqu'en 2024)

Fiduciaire – (mandat de 3 ans)

Conformément à l'article 10.01.05(j) des Règlements administratifs du CSCSO, les élections partielles suivantes auront lieu lors du Congrès du CSCSO de 2022 :

Région 1 – Vice-président – (Élection partielle jusqu'en 2024)

Région 3 – Agent de mobilisation – (Élection partielle jusqu'en 2024)

Région 4 – Vice-président – (Élection partielle jusqu'en 2024)

Région 7 – Agent de mobilisation – (Élection partielle jusqu'en 2024)

Les informations sur le rôle de ces postes se trouvent à l'article 9 des Règlements administratifs du CSCSO. Il est important de noter que ces postes exigent que le candidat soit en mesure d'obtenir une libération syndicale. Ils portent sur une période de 12 mois, comprennent du travail le soir et la fin de semaine ainsi que du bénévolat. Tous les postes exigent pouvoir se retirer du travail de la section locale et de l'employeur à divers moments. Tous les postes exigent pouvoir se retirer du travail de la section locale et de l'employeur en comprenant que ces temps peuvent et vont fluctuer.

Tout membre qui s'est porté candidat à un poste, quel qu'il soit, et qui en a informé par écrit la secrétaire-trésorière au plus tard **le 15 mai 2022 à 16 h 00** pourra fournir un dépliant électoral d'une page, en noir et blanc, ou un prospectus. Une copie de ce matériel sera envoyée à toutes les sections locales affiliées avant le Congrès. Tous les efforts doivent être faits pour fournir un matériel électoral bilingue. Les membres sont responsables de leurs propres frais de traduction. Le matériel électoral peut être soumis au bureau du CSCSO adressé à Tammy Graham par l'intermédiaire de Mike Maguire à l'adresse suivante [mmaquire@osbcu.ca](mailto:mmaquire@osbcu.ca) avant le **15 mai 2022 à 16 h 00**.



**OSBCU • CSCSO  
CUPE • SCFP**



## **Congrès du CSCSO 2022 LES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION - ENSEMBLE ORDRE DU JOUR**

### **Le dimanche 5 juin 2022**

13 h 30 – 15 h 30	Rapport de la Fiducie d'avantages sociaux des travailleurs de l'éducation du SCFP (FASTE)
15 h 30 – 16 h 30	Rapport et présentation d'OMERS
16 h 00 – 18 h 00	Inscription

### **Le lundi 6 juin 2022**

8 h 00 – 9 h 00	Inscription
9 h 00 – 10 h 15	Ouverture de la plénière Salutations Mark Hancock – Président du SCFP national Fred Hahn – Président du SCFP-Ontario
10 h 15	PAUSE
10 h 30 – 12 h 00	Rapport sur les créances Rapport de la présidente Présentation vidéo Rapport du 1 <sup>er</sup> vice-président Rapport du vice-président francophone Rapport des travailleurs blessés Rapport sur la santé et la sécurité Règlements administratifs
12 h 00 – 13 h 30	LUNCH
13 h 30 – 15 h 15	Groupe de discussion – Organiser pour bâtir le pouvoir
15 h 15 – 15 h 30	PAUSE
15 h 30 – 17 h 00	Candace Rennick – Secrétaire-trésorière du SCFP national Yolanda McClean – Secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario Rapport de la secrétaire-trésorière Rapport des fiduciaires Comité des voies et moyens Budget
17 h 00	Forum électoral

## Le mardi 7 juin 2022

9 h 00 – 10 h 15	Rapport sur les créances Élections : <ul style="list-style-type: none"><li>• Représentant des travailleurs blessés</li><li>• Représentant de l'équité</li><li>• Fiduciaire, mandat de trois ans</li></ul> Groupe de discussion – Connexions du bien commun
10 h 15 – 10 h 30	PAUSE
10 h 30 – 12 h 00	Les élections se poursuivent (si nécessaire) Comité sur les Règlements administratifs Résolution
12 h 00 – 13 h 30	LUNCH
13 h 30 – 15 h 30	Groupe de discussion – La force de frappe pour gagner
15 h 30 – 15 h 45	PAUSE
15 h 45 – 17 h 00	Sessions sectorielles en petits groupes
17 h 00	Élection des Caucus – Régions 1, 3, 4 et 7

## Le mercredi 8 juin 2022

9 h 00 – 10 h 15	PAOCR et Comité de l'équité
10 h 15 – 10 h 30	PAUSE
10 h 30 – 12 h 00	Comité sur les Règlements administratifs Résolution
12 h 00 – 13 h 30	LUNCH
13 h 30 – 15 h 15	Groupe de discussion – Créer un état de préparation
15 h 15 – 15 h 30	PAUSE
15 h 30 – 17 h 00	Sessions sectorielles en petits groupes
20 h 00	Social

## Le jeudi 9 juin 2022

9 h 00 – 12 h 00	Conférencière invitée : Janice Folk Dawson, vice-présidente exécutive, Fédération du travail de l'Ontario FTO – Assemblée sur l'éducation Affaires
12 h 00	Levée de la séance